



Chère coopératrice, cher coopérateur,

Merci pour la participation des présent.e.s à notre Assemblée Générale Extraordinaire du mercredi 3 octobre 2018. Vous retrouverez l'ordre du jour de l'AG ainsi que le PV reprenant les différents votes dans votre [espace coopérateur](#) (code: hydro). Nous avons également le plaisir de vous communiquer quelques informations supplémentaires.

Plus de limites pour le nombre de parts

Comme décidé en AG, notre ROI (article 1.2) a été modifié suite à la suppression par la FSMA de la limite des 5000€ d'investissement. Dorénavant, les coopérateur.trice.s peuvent posséder jusqu'à 150 parts (39 000€), voire plus, avec dans ce cas la nécessité d'obtenir l'accord du CA. Le principe "un personne - une voix" reste bien évidemment d'actualité. Pour l'instant, les membres d'Émissions Zéro possèdent en moyenne 6,88 parts. N'hésitez donc pas à étoffer votre portefeuille.

Nous y sommes presque...

Nous profitons d'ailleurs de cette lettre d'information pour vous annoncer que l'appel à l'épargne résonne largement et c'est en grande partie grâce à vous et à votre pouvoir de faire rayonner le message autour de vous. Nous avons récolté plus de 600 000€ sur les 825 000€ attendus d'ici la fin de l'année. Nous sommes actuellement plus de 1870 coopérateurs à nous engager dans la transition énergétique, merci.

Alimentez et accélérez le moteur citoyen

Il nous reste encore un bout de chemin à faire et pour mettre toutes les chances de notre côté, nous avons préparé [ce dépliant virtuel et interactif](#) qui reprend la description d'Émissions Zéro ainsi que ses activités. Il sera relayé dans un prochain article de blog et sur les réseaux sociaux.

Sachez aussi que les dépliants EZ et le feuillet sur l'hydro en version papier sont disponibles sur simple demande à info@emissions-zero.coop avec nom, prénom, adresse et le nombre d'exemplaires désirés.

Enfin, si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez aussi nous soutenir en suivant et partageant nos activités sur [Facebook](#) et [Twitter](#).

Émissions Zéro en activité

- Retrouvez-nous ce **dimanche 25 novembre à Courcelles** pour la Semaine Wallonne Air Climat Energie. EZ sera présent pour vous présenter ses missions en tant que coopérative citoyenne active dans la production d'énergie renouvelable. (Plus d'infos : [cliquez ici](#))
- Ce **2 décembre** aura lieu la grande marche pour la climat à **Bruxelles**, le jour de l'ouverture de la COP24. Émissions Zéro y participe aux côtés des autres coopératives qui poursuivent le même objectif et nous espérons vous y retrouver nombreux ! Pensez-y à l'avance, demandez vos affiches et flyers gratuits sur www.claimtheclimat.be, préparez vos calicots pour une bonne visibilité dans les médias. Les citoyens ensemble pour la transition énergétique !
- Récemment, EZ a pris une importante participation au capital de la jeune Coopérative CORENOVE qui promeut la rénovation énergétique des bâtiments. Elle est déjà à l'œuvre à Gembloux, à Namur et dans les GAL de l'Ourthe et du Condroz.

Merci pour votre énergie jamais démentie et à très bientôt,

L'équipe bénévole d'Émissions Zéro.

A propos d'Émissions Zéro

Émissions Zéro est une société coopérative citoyenne investissant dans la production d'énergie renouvelable en Wallonie et à Bruxelles.

Créée en 2007, elle est aujourd'hui l'une des 3 plus importantes coopératives de ce type en Wallonie. En fin 2018, elle compte plus de 1.800 coopérateurs répartis majoritairement en Wallonie et à Bruxelles ainsi qu'en Flandre. Sa spécificité est d'investir dans les différents types d'énergie renouvelable disponibles : éolien, photovoltaïque, biomasse et hydroélectrique.

En 2018-2019, Émissions Zéro investit dans les derniers grands projets hydroélectriques possibles en Wallonie sur l'Ourthe et la Sambre.

Plus de détails sur www.emissions-zero.coop.

Émissions Zéro

Rue Nanon 98
5000 Namur
info@emissions-zero.coop



Cet email a été envoyé à {EMAIL}.

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes coopérateur-trice d'Émissions Zéro.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par



© 2018 Émissions Zéro